

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Fausse économie  
**Autor:** C.T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196493>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

## Le costume semi-masculin.

Les dames qui vont en bicyclette, et tout particulièrement celles qui portent le costume semi-masculin, doivent un beau cierge à M. Francisque Sarcey, car il a très spirituellement pris leur défense dans un long article publié par le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, il y a quelques jours, et dont nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu. — C'est un vers de Juvenal, qui lui est tombé par hasard sous les yeux, qui l'a amené à traiter ce sujet, vers dont il donne ainsi la traduction : « Quelle pudeur pouvez-vous attendre d'une femme qui porte culotte ? »

Et il s'est demandé si le costume porté par les dames bicyclettes, pour pédaler plus à leur aise, est si impudique que cela, et s'il est vrai de dire que la femme qui l'endosse a perdu toute pudeur. Ce n'est pas là, nous semble-t-il, le sentiment du célèbre écrivain. Après avoir cité plusieurs exemples des critiques et même de l'indignation que ce costume soulève chez certaines personnes, il se livre à des réflexions laissant entrevoir que la culotte de la bicyclette ne tardera peut-être pas à passer dans l'usage et que la morale ne s'en portera pas plus mal. Il fait remarquer, entre autres, qu'au point de vue moral, le port du costume semi-masculin aura très probablement un résultat tout autre que ne le font supposer les prévisions des gens qu'il scandalise ; car la jupe est finiment plus suggestive que la culotte. C'est Musset qui l'a dit avec sa bonne grâce ordinaire :

Lorsque l'on voit le pied, la jambe se devine. Et tout le monde sait qu'elle a le pied charmant.

M. Sarcey admet, il est vrai, que la nouveauté du spectacle a peut-être, pour l'heure, quelque attrait pervers ; mais quand le piquant de la nouveauté aura disparu, les femmes auront, à ce costume, perdu singulièrement de leur prestige aux yeux de l'homme : c'est alors que les gens, aujourd'hui indignés, pourront se frotter les mains.

Personne, au reste, n'y prendra plus garde, ajoute en terminant M. Sarcey, et déjà même, parmi l'inavaisable foule des bicyclettes, nombre de jeunes femmes et de jeunes filles n'éprouvent plus ombre d'embarras ni de gêne à se mettre en culottes. Elles n'y font pas attention ; elles courrent les grandes routes avec leurs maris ou leurs frères, et rentrées à la maison, elles reprennent tranquillement le vêtement de leur sexe et n'en sont pas moins des femmes charmantes, pleines de délicatesse et de grâce, pour avoir été jouer durant quelques heures un rôle de garçonnères. On les étonnerait toutes si on leur appliquait, en leur traduisant, bien entendu, le vers de Juvenal :

*Quem præstare potest mulier braccata pudorem ?*

## L'éclairage et le feu au Théâtre.

Tel est le titre d'un article de la *Revue bleue*, qui contient d'intéressants détails historiques sur les théâtres. A l'occasion de la reprise de la saison théâtrale, nous pensons qu'ils seront lus avec intérêt.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

## PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

« D'après la liste des sinistres survenus depuis trois siècles dans les théâtres, c'est Londres qui a été le plus éprouvé, 37 incendies ; puis arrivent Paris, 34 ; New-York, 30 ; San-Francisco, 27 ; Philadelphie, 21 ; Boston, 24 ; Bordeaux, 7. »  
Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, des religieux, recollets ou capucins, étaient chargés de protéger contre l'incendie les salles de spectacles. Au dernier acte de *Don Juan*, de Molière, lorsque le séducteur s'engloutissait dans les flammes, les capucins attentifs se tenaient dans la coulisse, portant au bout d'un bâton de larges éponges trempées d'eau, pour asperger, en cas d'alerte, les acteurs, les costumes et les décors.

« L'éclairage ne fit que de lents progrès. Au dix-septième siècle, la salle n'était éclairée que par les chandelles de gros lustres établis sur la scène. Plusieurs fois, dans la soirée, les « moucheurs » descendaient les lustres et coupaien les mèches avec une dextérité qui provoquait souvent les applaudissements du public. Heureux temps où l'on s'amusait dans les entr'actes ! L'huile fit, en 1720, son apparition au Théâtre-Français, où elle devait régner jusqu'en 1787. Mais, à l'Opéra, les chanteurs — déjà difficiles à vivre — se plaignirent de la fumée et demandèrent des bougies. Les quinquets furent inaugurés à la première du *Mariage de Figaro* ; comme l'huile tombait sur les spectateurs, on dut attribuer les places du centre aux claqueurs, qui prirent de là le nom de « chevaliers du lustre ». Lorsque, en 1821, on décida d'employer le gaz à l'Odéon, toutes les femmes protestèrent contre cette « trop vive lumière », qui faisait « durcir les traits, pâlir le teint, rougir les yeux ».

« L'électricité a, depuis, rencontré les mêmes résistances ; elle a fini cependant par s'imposer ».

## Fausse économie.

Je viens de glaner à votre intention, dans le *Journal de Lausanne*, du 31 mars 1792, la lettre qu'on va lire et qui aurait tout naturellement trouvé sa place dans le *Conteur vaudois*, lorsqu'une de vos aimables lectrices posait, il y a quelque temps, dans cette feuille, la question suivante : « Quel est le meilleur moyen de retenir les maris à la maison, le soir ? »

Ma communication vient donc un peu tard, mais je vous engage néanmoins à la publier pour l'éducation de certaines épouses qui, loin de chercher à retenir leurs maris à la maison, semblent au contraire faire leur possible pour les éloigner. Et cette manière de faire ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il y a plus de cent ans que cette lettre est écrite. La voici.

## Lettre d'un honnête artisan.

Monsieur le rédacteur.

Il est un genre d'économie contre lequel je vous supplie de vous élever ; c'est celui où la personne qui en est animée, je devrais dire qui en est affligée, ne voit absolument que l'objet sur lequel elle veut économiser. Je jouerais quelquefois aux cartes avec ma femme et mes filles aînées, nous passerions tranquillement les soirées ensemble, mais je voudrais que notre table fut éclairée de deux chandelles. Ma femme s'obtine à ne nous en donner qu'une, encore une de celles de dix à la livre ; sa lumière faible et sombre m'endort, me donne de l'humeur, et je préfère aller passer ce temps dans mon Cercle, où il est bien rare que je ne dépense la valeur de deux ou trois chandelles.

Veux-je me procurer quelque bagatelle, quelque nouveau meuble, elle ne se fie point à moi pour en

faire l'acquisition ; elle sort un jour, deux jours, trois jours de suite pour le même objet ; elle visite toutes les boutiques, tous les magasins, l'obtient à quelques batz meilleur marché que je ne l'aurais payé, mais notre servante, pendant les absences de ma femme, a cassé une douzaine de tasses, a employé le double de beurre qu'on en consomme ordinairement chez moi ; elle a maltraité mes enfants, etc., etc.

L'été passé, j'étais à la campagne depuis quelques jours, avec mon épouse ; il faisait excessivement chaud ; nos affaires nous rappelaient chez nous et je proposai de donner une vingtaine de batz à un paysan du voisinage pour qu'il nous conduisit à Lausanne, sur un char à banc ; ma femme s'y opposa vigoureusement ; ami de la paix, je me soumis et nous nous acheminâmes à pied.

De retour, j'eus une migraine affreuse, j'eus des boutons d'échauffement par tout le corps ; mon épouse eut de violents maux de reins, puis une fausse pleurésie. Nous fûmes au lit pendant une quinzaine de jours ; le compte seul de l'apothicaire (que par parenthèse je lui dois encore) se monta à quatre Louis, sans parler de celui du médecin, de ceux qui nous veillèrent, etc., etc.

Tous les jours, ma femme se brouille avec des gens qui, selon elle, lui font payer un sou, deux sous de plus qu'ils ne devraient, et qui pourtant étaient toujours prêts à nous rendre de grands services. A-t-elle laissé tomber un demi-creutzer en faisant son compte avec la servante, il n'est rien dans l'univers qui doive plus fixer son attention que sa recherche ; les soins du ménage en sont négligés ; elle s'étend sur le plancher pour chercher, elle sait, elle use ses tabliers, ses jupons, que sait-je encore. Elle ne trouve pas, prend de l'humeur, s'agit contre sa servante, se fâche contre ses enfants ; tout le reste du jour ma maison est en guerre. Mais ce n'est pas tout, le rôti est brûlé, la soupe versée, le chat mange le lait et la servante, irritée, casse, brise tout dans la cuisine.

Je vous ennuierais, Monsieur, si je vous racontais tous les maux que la prétendue économie de ma femme me cause ; il suffit de vous dire que non seulement elle m'empêche de prospérer, mais encore qu'elle me conduit à ma ruine. J'ai cru rendre service à la société en dénonçant dans votre journal ce genre d'économie, fausse sœur d'une vertu dont je fais le plus grand cas.

Chères lectrices, reconnaîtrez-vous dans le tableau qui précède la ménagère économie, telle que l'avait peut-être rêvée son mari ? Y voyez-vous l'idéal de la femme ?

Modeste en ses désirs et simple dans ses goûts, Qui met tout son honneur à plaire à son époux ?

Allons, aimables lectrices du *Conteur*, allons, très judicieuse Madame Desbois, exprimez-nous sincèrement votre opinion sur le genre d'économie signalé, et les descendants de « l'honnête artisan » vous béniront. C. T.

## A propos des cadets.

On nous écrit de Lausanne :

Ancien élève de l'*Ecole moyenne et industrielle de Lausanne*, j'ai lu avec le plus grand intérêt les deux articles de M. Cuénoud, sur l'origine et le développement de cette institution. Ayant assisté à la fête du 25 septembre, j'ai pris note de quelques passages du discours d'ouverture de notre président de fête, et tout